



**PRÉFET
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Service de coordination des politiques interministérielles
Bureau de l'environnement et de l'utilité publique**

Amiens, le **10 AVR. 2023**

**Installations classées pour
la protection de l'environnement**

Le préfet de la Somme donne acte à la S.A.RL. Ferme du Vieux Tordoir, dont le siège social est situé 5 Grande rue, 80320 Hypercourt, des engagements pris dans le dossier de réexamen, télédéclaré le 3 avril 2018 et complété le 6 février 2023, définissant le niveau de conformité des installations de son élevage avicole situé Sole de la Couture à Hypercourt, relevant de la directive IED, par rapport aux conclusions parues le 21 février 2017 sur les Meilleures Techniques Disponibles (MTD).

Le présent donné acte pourra être opposé à la S.A.RL. Ferme du Vieux Tordoir lors des contrôles qui seront réalisés par l'inspection des installations classées.

Le préfet,



Etienne STOSKOPF

Copie à :

- La mairie d'Hypercourt
- La sous-préfète de Péronne
- La direction départementale de la protection des populations